



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 17 septembre 2024 — N° 142

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Marcel Tessier.

M. Morin (Acadie) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire de l'organisme Entraide Bois-de-Boulogne.

Mme Gendron (Châteauguay) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. François Giguère.

M. Marissal (Rosemont) fait une déclaration afin de déplorer le manque de subventions dédiées au Festival des arts de ruelle.

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire des Chevaliers de Colomb du conseil de Montcalm n° 5529.

17 septembre 2024

Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) fait une déclaration afin de rendre hommage au Dr Vazken Der Kaloustian.

Mme Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage aux fondateurs et aux partenaires de l’organisme Les petites bedaines pleines.

M. Paradis (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire du Réseau québécois d’éducation en santé respiratoire.

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner la participation de M. Benjamin Lavoie au Mondial des métiers.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Diane Goyette.

Mme Biron (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l’organisme La Passerelle.

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) fait une déclaration afin de féliciter Mme Émilie Bédard pour sa course au profit de la Fondation Jeunes en tête.

17 septembre 2024

À 13 h 55, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 07.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport d'activités 2023-2024 de Financement-Québec;
(Dépôt n° 1707-20240917)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de l'Institut de la statistique du Québec.
(Dépôt n° 1708-20240917)

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, dépose :

La réponse du gouvernement au rapport du Comité de rémunération des juges pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2027.
(Dépôt n° 1709-20240917)

17 septembre 2024

M. Drainville, ministre de l'Éducation, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de l'Institut national des mines.
(Dépôt n° 1710-20240917)

M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de l'Office des personnes handicapées du Québec.
(Dépôt n° 1711-20240917)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 129 concernant le financement des maisons des jeunes, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 mai 2024 par Mme Ghazal (Mercier);
(Dépôt n° 1712-20240917)

La réponse à la question écrite n° 141 concernant la conformité de certains ministères à la Charte de la langue française, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 31 mai 2024 par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé).
(Dépôt n° 1713-20240917)

Mme la présidente dépose :

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 17 septembre 2024;
(Dépôt n° 1714-20240917)

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Zaga Mendez (Verdun) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 18 septembre 2024, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».
(Dépôt n° 1715-20240917)

17 septembre 2024

Dépôts de rapports de commissions

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 12 et 17 septembre 2024, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 70, Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux.

(Dépôt n° 1716-20240917)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 4.4 des Règles de fonctionnement, Mme la présidente dépose :

Le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 16 septembre 2024, s'est réuni afin de statuer sur une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement concernant une nomination au sein de la Commission des finances publiques.

(Dépôt n° 1717-20240917)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 129 du Règlement, M. Benjamin, troisième vice-président, propose :

QUE la modification à la composition de la commission telle que prévue au rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale soit adoptée.

La motion est adoptée.

17 septembre 2024

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bouazzi (Maurice-Richard) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 457 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande pour que la Société des alcools du Québec cesse la vente de vins israéliens produits dans les territoires occupés.

(Dépôt n° 1718-20240917)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, Mme Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, M. Legault, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Roberge, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, présente une motion concernant le poste de représentant spécial du Canada chargé de la lutte contre l'islamophobie; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

17 septembre 2024

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, conjointement avec Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), Mme Ghazal (Mercier), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que l'éducation est une compétence exclusive du gouvernement du Québec;

QU'elle affirme que l'embauche des professeurs dans les établissements d'enseignement supérieur doit se faire sur la base de critères liés à l'excellence et à la compétence, et certainement pas en fonction de la religion;

QU'elle réitère qu'embaucher des professeurs sur la base de la religion est non seulement discriminatoire, mais aussi contraire au principe de laïcité de l'État;

QU'elle rappelle que le Québec est une société laïque et que ce principe a été inscrit dans la Charte des droits et libertés de la personne;

QU'elle rappelle également qu'Amira Elghawaby a tenu des propos insultants envers la nation québécoise en la qualifiant de raciste;

QU'enfin, l'Assemblée nationale réitère sa demande formulée le 31 janvier 2023, soit la démission d'Amira Elghawaby.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 305 en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

17 septembre 2024

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), conjointement avec M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Paradis (Jean-Talon) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la violence armée sur le territoire de la Ville de Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), conjointement avec M. Morin (Acadie) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les cours de francisation; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 64, Loi instituant le Musée national de l'histoire du Québec.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 61, Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif;

17 septembre 2024

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives.

M. Benjamin, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'étude des observations, conclusions ou recommandations de la Commission à la suite des consultations particulières et auditions publiques ainsi que des rencontres tenues dans le cadre du mandat d'initiative visant à étudier les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption du consentement.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il donne l'avis suivant :

- la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes se réunira en séance publique afin de procéder à la première phase des consultations particulières et auditions publiques.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 18 septembre 2024, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Zaga Mendez (Verdun).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale constate que la tempête Debby est l'évènement climatique le plus coûteux de l'histoire du Québec selon le Bureau d'assurance du Canada;

17 septembre 2024

QU'elle prenne acte de l'étude de l'Union des municipalités du Québec sur les coûts de l'adaptation aux changements climatiques pour l'ensemble des municipalités du Québec pour la période 2025-2080;

QU'elle demande au gouvernement du Québec d'évaluer et de présenter le coût des investissements nécessaires pour adapter l'ensemble des infrastructures de l'État québécois aux changements climatiques dans les plus brefs délais.

AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 10, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

Les travaux reprennent à 15 h 32.

À 15 h 32, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 h 30.

Débats de fin de séance

À 18 h 31, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) à Mme Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, portant sur le sujet suivant : « L'instabilité entourant le projet Northvolt ». M. Skeete, ministre délégué à l'Économie, remplace la ministre pour ce débat.

17 septembre 2024

À 18 h 44, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 18 septembre 2024, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

17 septembre 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, conjointement avec Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), Mme Ghazal (Mercier), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 305)

POUR - 109

Abou-Khalil (CAQ)	Chassin (IND)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	Ciccione (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Orford)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Roy (CAQ)
Biron (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bogemans (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Simard (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Leduc (QS)	Skeete (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bouazzi (QS)	Garceau (PLQ)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Boulet (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Ghazal (QS)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Massé (QS)	(Dubuc)
(Portneuf)	(Lac-Saint-Jean)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	Montigny (CAQ)	(Hull)
(La Pinière)	Groncin (CAQ)	Morin (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Zanetti (QS)
Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Nichols (IND)	
Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Paradis (PQ)	